

Le parcours d'éducation artistique et culturelle s'adosse aux enseignements obligatoires.

SOMMAIRE

- De 2008 à 2015, ce qui a changé
- Éducation musicale : principes et objectifs
- Une approche dynamique des compétences
- Les quatre compétences travaillées en éducation musicale
- Des compétences associées à des connaissances
- Les activités de l'élève
- Des attendus de fin de cycle
- Des connaissances et des compétences au service de tous les apprentissages de l'école élémentaire
- Une condition
- Des points de vigilance

DE 2008 À 2016, CE QUI A CHANGÉ

- Les enseignements artistiques comprennent aux cycles 2 et 3 **les arts plastiques et l'éducation musicale**. *La dénomination d'« arts visuels » s'est effacée au profit du champ élargi des arts plastiques pour une meilleure continuité entre les cycles 2, 3 et 4.*
- **L'histoire des arts** ne figure plus dans les programmes du cycle 2. *Le rapport à la diversité des œuvres et la construction d'une culture artistique demeurent néanmoins un objectif du cycle 2.*
- L'éducation artistique et culturelle reposant sur le triptyque « **savoirs** », « **rencontres** », « **pratiques** » s'articule aisément avec les enseignements artistiques.
- Une constante : **une éducation de la sensibilité par la sensibilité**. *Les pratiques artistiques sont au cœur des enseignements.*
- **Deux démarches privilégiées** et corrélées :
 - la démarche de projet ;
 - la démarche de questionnement.

ÉDUCATION MUSICALE : PRINCIPES ET OBJECTIFS

- « Prenant en compte la sensibilité et le plaisir de faire de la musique comme d'en écouter, l'éducation musicale apporte les savoirs culturels et techniques nécessaires au développement des capacités d'écoute et d'expression. »
- Deux grands champs de compétence sont travaillés du cycle 2 au cycle 4 : **la perception et la production**.

- Des programmes « spirales » du cycle 2 au cycle 4 : les mêmes compétences sont travaillées avec **une montée en complexité**.
- Un cadre présentant **des repères didactiques** et notamment des repères conceptuels permettant d'entrer dans **le langage musical** (timbre, hauteur, formes simples, intensité, tempo).

UNE APPROCHE DYNAMIQUE DES COMPÉTENCES

Trois niveaux de compétences en interaction :

- Des compétences travaillées
- Des compétences associées à des connaissances
- Des compétences attendues à la fin de chaque cycle

En éducation musicale, les compétences se travaillent toujours de concert au cours d'une même année de cycle, et non successivement.

LES QUATRE COMPÉTENCES TRAVAILLÉES EN ÉDUCATION MUSICALE

Les compétences travaillées au cycle 2 sont reprises au cycle 3 pour une meilleure continuité des apprentissages :

CYCLE 2	CYCLE 3
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chanter ; ▪ Écouter, comparer ; ▪ Explorer et imaginer ; ▪ Echanger, partager. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chanter, interpréter ; ▪ Écouter, comparer et commenter ; ▪ Explorer et imaginer et créer ; ▪ Echanger, partager et argumenter.

Du cycle 2 au cycle 3, elles s'exercent dans une logique d'approfondissement.

DES COMPÉTENCES ASSOCIÉES À DES CONNAISSANCES

Il n'y a pas d'opposition entre compétences et connaissances, conformément à la définition proposée dans le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture :

« ... aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexes ou inédites. Compétences et connaissances ne sont ainsi pas en opposition. Leur acquisition suppose de prendre en compte dans le processus d'apprentissage les vécus et les représentations des élèves, pour les mettre en perspective, enrichir et faire évoluer leur expérience du monde. »

Les compétences travaillées structurent les contenus d'enseignement : ceux-ci sont développés dans une complexité croissante.

CONTENUS DU CYCLE 2	CONTENUS DU CYCLE 3
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les principaux registres vocaux ▪ Les éléments constitutifs d'une production vocale : respiration... ▪ Un répertoire varié de chansons et de comptines ▪ Des éléments de vocabulaire concernant l'usage musical de la voix : fort, doux, aigu, grave... ▪ Un lexique élémentaire pour décrire la musique : timbre, hauteur... ▪ Quelques grandes œuvres du patrimoine ▪ Les postures du musicien ▪ La diversité des matériaux sonores ▪ Les conditions, les règles et les contraintes du travail collectif 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un répertoire varié de chansons ▪ Les paramètres du son : timbre, hauteur, durée, intensité) et leur fonction dans l'expressivité ▪ Le fonctionnement de la voix ▪ Des éléments de vocabulaire pour décrire la musique ▪ Des méthodes pour comparer des musiques ▪ Quelques grandes œuvres du patrimoine ▪ Les principales caractéristiques de l'orchestre symphonique ▪ Des formes de production variées : vocales, instrumentales, solistes ▪ La diversité des matériaux sonores ▪ Des organisations musicales simples : refrain, ABA... ▪ Des outils numériques simples : enregistrement, traitement audio ▪ Les postures du musicien

LES ACTIVITÉS DE L'ÉLÈVE

La voix	L'écoute	Le corps
<ul style="list-style-type: none"> - Explorer la voix parlée et chantée - Reproduire un modèle mélodique et rythmique - Choisir et mobiliser des techniques vocales au service d'une intention - Interpréter un chant avec expressivité 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et décrire des éléments sonores - Repérer des organisations musicales simples - Comparer des musiques et identifier ressemblances et différences - Identifier des caractéristiques relevant des contextes culturels - Ecouter et respecter les goûts et points de vue de chacun. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser son corps pour interpréter - Utiliser le geste pour exprimer ses émotions - Imaginer des représentations corporelles de la musique

Le langage musical	Le geste instrumental
<ul style="list-style-type: none"> - Explorer les paramètres du son dans le cadre des jeux vocaux, rythmiques, instrumentaux - Inventer des organisations sonores - Imaginer des représentations graphiques de la musique 	<ul style="list-style-type: none"> - Explorer l'utilisation d'objets sonores et d'instruments simples - Choisir et mobiliser des gestes instrumentaux pour enrichir les réalisations collectives

La démarche de questionnement est privilégiée : articulation entre pratique et réflexion, va-et-vient entre « l'intérieur et l'extérieur ».

DES ATTENDUS DE FIN DE CYCLE

CYCLE 2	CYCLE 3
<ul style="list-style-type: none">▪ Expérimenter sa voix parlée et chantée, explorer ses paramètres, la mobiliser au bénéfice d'une reproduction expressive.▪ Connaitre et mettre en œuvre les conditions d'une écoute attentive et précise.▪ Imaginer des organisations simples ; créer des sons et maîtriser leur succession.▪ Exprimer sa sensibilité et exercer son esprit critique tout en respectant les goûts et points de vue de chacun.	<ul style="list-style-type: none">▪ Identifier, choisir et mobiliser les techniques vocales et corporelles au service du sens et de l'expression ;▪ Mettre en lien des caractéristiques musicales d'œuvres différentes, les nommer et les présenter en lien avec d'autres savoirs construits par les enseignements (histoire, géographie, français, sciences...).▪ Explorer les sons de la voix et de son environnement, imaginer des utilisations musicales, créer des organisations dans le temps d'un ensemble de sons sélectionnés.▪ Développer sa sensibilité, son esprit critique et s'enrichir de la diversité des goûts personnels et des esthétiques.

DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES AU SERVICE DE TOUS LES APPRENTISSAGES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

En éducation musicale, se construisent des connaissances et des compétences :

- **Musicales** (productions sonores de natures diverses avec des langages musicaux variés, mise en œuvre d'intentions dans le cadre d'un projet, spectacle vivant, chorale...)
- **Culturelles** (acquisition de repères dans une culture commune, goût pour la diversité)
- **Corporelles** (sensibilité, habiletés sensori-motrices)
- **Sociales** (autonomie, esprit d'initiative, respect des autres, confiance en soi, implication dans une production collective...)
- **Méthodologiques** (démarche de projet, démarche de recherche, inventivité, créativité, imagination, curiosité, travail individuel, travail de groupe...)
- Des compétences à l'**oral** (verbalisation, recherche de l'expression juste, argumentation, acquisition d'un lexique pour penser...)

UNE CONDITION

La pratique régulière du chant, de l'écoute musicale et de la production sonore tout au long de la scolarité obligatoire.

DES POINTS DE VIGILANCE

- Pas vraiment de repères de progressivité : les introduire en se référant au **référentiel du parcours d'éducation artistique et culturelle** qui donne des **repères de progression** (*arrêté du du 1^{er} juillet 2015*).

N.B. : Une indication cependant, pour chaque niveau d'enseignement : **6 à 8 chants** et **6 à 8 œuvres** forment progressivement le **répertoire** de la classe.

- **Diversité** : les œuvres sont choisies dans des époques et des styles divers.
- **Régularité** : la voix, l'écoute et la mémoire se développent par des sollicitations régulières, dans des situations et sur des objets variés.
- Le lien avec l'histoire des arts est à construire au cycle 3 : **le rapport aux œuvres est essentiel**. On rappellera ici que l'histoire des arts n'est pas une discipline de plus, mais **un enseignement pluridisciplinaire et transversal**.